



CONSEILS
MUNICIPAUX
P. 2



LA VIDEOPROTECTION
P. 3



LIBERTE
D'EXPRESSION
P.3



L'HÔPITAL EST
MALADE
P. 4



LA MADELON
P.4

Agenda Culturel

AGENDA
P. 4

<https://etrechyensembleetsolidaires.fr/>

STRÉPINIA' COM

LA GAZETTE QUI VOUS INFORME AUTREMENT

Etréchy ensemble et solidaires



EDITO

À Etréchy, le passé et l'avenir se croisent sans cesse, tissant une histoire où chaque pierre, chaque initiative, chaque voix a son importance. C'est pourquoi notre regard se tourne autant vers la mémoire que vers les défis de demain.

Nous nous réjouissons d'être à l'initiative de projets porteurs de lien social. Une Gratiféria, inédite dans notre ville, va offrir à chacun la possibilité de donner et de recevoir sans échange d'argent, dans un esprit de partage et de solidarité. Une reconstitution historique viendra aussi rappeler le courage et la résilience de celles et ceux qui ont façonné notre liberté. Se souvenir, transmettre et honorer : voilà des valeurs essentielles pour le vivre ensemble.

Mais le présent nous interpelle aussi. Certains questionnements s'imposent, qu'il s'agisse de la transparence des décisions municipales, du soutien aux personnes en situation de handicap ou encore de l'accès aux soins dans notre territoire.

Dans ce paysage, la liberté d'expression et le dialogue sont plus que jamais nécessaires. Nous devons pouvoir débattre et nous engager sans crainte. Car c'est ensemble que nous construisons le futur, en restant fidèles aux valeurs de solidarité et de justice qui nous animent. Nous nous employons à porter à votre connaissance ce que chacun fait avec l'argent public et ce que nous ferions, au travers des priorités que nous définirons aussi en fonction de vos projets, ceux que l'on appelle participatifs et qui nous font cruellement défaut.

Nos préoccupations sont nombreuses, et notre engagement intact : nous voulons une ville vivante, respectueuse des besoins de toutes et tous. Continuons à avancer, avec mémoire et vigilance, mais surtout avec confiance et espoir.

Fanny MEZAGUER (Présidente E.E.S.)

De nouveaux événements sur Etréchy



Participez à la première Gratiféria à Etréchy !



Une grande première arrive à Etréchy ! Le dimanche 30 mars, vous êtes invités à un événement unique placé sous le signe du partage et de la convivialité. Imaginez un espace où chacun peut offrir et récupérer gratuitement des objets : vêtements, livres, électroménager en bon état... **Zéro vente, 100 % solidarité !** Inspirée du succès d'un tel événement dans une Commune voisine, cette initiative réunira les membres du groupe «Etréchy Entraide Solidaire», qui pourront enfin échanger «en vrai» leurs dons et trouvailles. Et pour que ce moment soit encore plus festif, une crêperie champêtre sera sur place pour régaler petits et grands !

Venez nombreux, que ce soit pour donner, récupérer ou simplement partager un bon moment.

Ensemble, faisons de cette première Gratiféria un succès !

➡ Rendez-vous le 30 mars 2025 !



Célébrons ensemble le 8 Mai 1945 !



En 2025, nous commémorons les **80 ans de la Victoire** avec une reconstitution historique ! Sous le «commandement» d'un passionné de la seconde guerre mondiale, des membres de **Etréchy Ensemble et Solidaires** et des bénévoles vous feront revivre l'ambiance de l'époque, dans une zone où les Alliés ont débuté la libération d'Etréchy.

◆ **Revivez le rationnement et le quotidien des habitants sous l'Occupation.**

◆ **Plongez dans l'histoire à travers une mise en scène réaliste et poignante.**

◆ **Rendez hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.**

Parce que le **devoir de mémoire** est essentiel, nous souhaitons marquer cette date avec force et émotion. **Et si nous faisons de cette journée un moment inoubliable ?** Nous comptons sur vous pour **jouer le jeu** et participer à cette première ! D'autres surprises pourraient également vous attendre.

➡ **Rdv le 8 Mai 2025 pour un voyage dans le temps !**



Echos ...de la vie municipale

Conseil municipal de février 2025

UN BUDGET DANS LE BROUILLARD

La municipalité franchit un cap inquiétant : **opacité sur les chiffres budgétaires**. Autrefois, les élus et citoyens pouvaient comparer prévisions et réalisations. Aujourd'hui, **seuls des tableaux flous et inutilisables subsistent**, empêchant toute analyse sérieuse. Les données initiant le budget prévisionnel sont **aux abonnés absents**. Il faudra attendre fin mars pour l'analyser et vous en rendre compte comme nous le faisons chaque année. Il y a un frein au travail des élus pour pouvoir débattre du budget. Ajoutons l'absence chronique de l'Adjoint aux finances : **qui gère réellement l'argent public ?** Tout cela fragilise la transparence démocratique.

UNE ATTEINTE AUX DROITS DES ÉLUS

Nouvelle démonstration de la déconsidération des règles : **un élu s'est vu refuser le financement de sa formation auprès d'un organisme agréé**, droit pourtant fondamental. L'organisme mandaté par l'élu, qui a assuré la formation a saisi le Tribunal administratif, et un recours fait par cet organisme risque d'avoir **un coût pour la Commune**. Avec un budget prévu à cet effet, la municipalité ne s'inquiète pas d'aller devant la justice. **Mais les élus minoritaires, eux, doivent payer tout appel en justice de leur poche**. Cette inéquité financière bafoue les principes démocratiques.

UN DÉSENGAGEMENT INQUIÉTANT POUR LE HANDICAP

Un moment porteur d'espoir a viré à la désillusion : les 339.000 € pour les actions en faveur du handicap **ont disparu des budgets pluriannuels** dont la Conseillère de la majorité avait fait état en commission. Un oubli ? Une suppression volontaire ? D'autres priorités ? Sans ces fonds, **le travail de la commission handicap est réduit à néant** et les personnes concernées laissées pour compte. **Promettre sans agir, c'est mépriser celles et ceux qui comptent sur ces avancées**.

UNE SÉCURITÉ SANS CONTRÔLE NI JUSTIFICATION

La vidéoprotection engloutit depuis 2012 **des sommes non négligeables**, censée sécuriser la ville. Mais **aucun bilan chiffré n'est communiqué**, empêchant toute évaluation de son efficacité et de sa pertinence, d'autant que de récentes effractions n'ont pu être élucidées grâce à elle. Exiger des comptes devient suspect : **demandez où va l'argent public, c'est être «contre la sécurité»**. **Les citoyens, dont nous sommes, veulent des faits, pas des promesses**.

Echos ...de la vie intercommunale

(Compétences : Oui, mais... Un peu de clarté serait bienvenue !)

Comment un Strépiñiaçois peut-il s'y retrouver dans le partage des compétences entre la CCEJR et la Commune ? Lors du dernier conseil municipal sur le budget, un point a particulièrement retenu notre attention : «Réfection de voiries diverses». Surpris par cette formulation, nous avons interpellé le Maire, car, rappelons-le, la voirie est de la compétence de la CCEJR (entièrement ?).

Sa réponse concernait les nombreux nids de poule, souvent signalés mais rarement comblés dans des délais raisonnables et les parkings du Roussay (dont l'organisation de la rénovation laisse à désirer). Il est tout de même préoccupant de voir ces situations perdurer ! Personne ne souhaite que nos routes restent abimées où chacun se renvoie la balle. Les dissensions doivent cesser pour avancer efficacement.

Si la CCEJR ne remplit pas pleinement son rôle malgré les signalements répétés des agents sur le terrain, cela signifie soit que ce sujet est relégué en bas de la liste des priorités, soit qu'il ne sera pas traité. Mais quoi qu'il en soit, c'est bel et bien de sa responsabilité ! Il ne faut pas seulement faire appel aux fonds de concours comme cela avait été fait pour les ronds-points aux abords de l'école Schuman. Peut-être que, pour la CCEJR, ces ronds-points étaient plus prioritaires que la réfection des chaussées. Mais si c'est également l'avis du Maire, alors nous nous interrogeons.

Et ce flou sur les compétences ne se limite pas aux routes. Prenons l'aide à domicile : qui fait quoi exactement ? Ces incertitudes pénalisent avant tout les habitants. Il est temps d'apporter plus de transparence avec un document détaillé précisant clairement les missions de la Mairie et celles de la CCEJR. Les belles photos ne suffisent plus : elles véhiculent une image d'entente cordiale, alors que nous savons tous que la réalité est bien différente.

Alors, Messieurs, au travail !

- M. le Maire, clarifiez SVP ce qui est de votre compétence et, par déduction, nous comprendrons ce qui est du ressort de la CCEJR.
 - M. le Président de la CCEJR, réparez sérieusement et durablement SVP ces nids de poule et ces décolllements ou affaissements de trottoirs, au lieu de simples rebouchages précaires (c'est aussi l'argent de nos impôts !). Arrêtez de prendre acte, de grâce agissez...
- Et surtout, n'oublions pas le réseau d'assainissement, sujet qui a fait couler autant d'encre que d'eau et qui, lui aussi, illustre **les désaccords récurrents entre la Commune et la CCEJR. Les habitants méritent mieux que ces blocages administratifs !**

Par le petit bout de la lorgnette



Qui se rappelle de cette chanson de Jacques Martin dans l'émission "Le Petit Rapporteur"? Vous ? Et vous vous demandez le rapport avec Etréchy !

C'est la symbolique que représente la surveillance.

Depuis plus de dix ans, la municipalité dépense des dizaines de milliers d'euros dans la "vidéoprotection".

Pourtant, aucune donnée concrète ne prouve son efficacité chez nous.

Dès 2012, une première amélioration du matériel pour 27.000 € avait été votée suivi de la pose de caméras boulevard de la Gare (chiffrage non retrouvé). Déjà à l'époque, nous demandions un bilan sur les incivilités et la délinquance. Aucune réponse claire. En 2016 dix nouvelles caméras coûtèrent 42.000 €. En 2023, une nouvelle extension de 47.844 € a été actée, avec une étude indiquant un manque de couverture. Là encore, nous avons demandé des chiffres. Le Maire a simplement assuré que "les statistiques ne démontrent pas de problème de sécurité" sans apporter la moindre donnée. Fin 2024, un nouveau déploiement est prévu, cette fois sans coûts précis...

Sur le terrain, les caméras montrent leurs limites. **Un habitant porte plainte pour une dégradation** et demande l'exploitation des images. Réponse en gendarmerie : "Vous croyez que nous n'avons que cela à faire ?". **Un cambriolage signalé rapidement**, les voleurs se sont échappés à pied... pas de résultats à ce jour. **Une pharmacie cambriolée à deux reprises**, dont la seconde fois sous l'oeil d'une caméra privée... mais aucune suite donnée à ce jour par les forces de l'ordre. **Et pourtant les services travaillent**, mais nous n'avons pas les résultats escomptés.

Ces caméras, au lieu d'apporter des résultats concrets, pourraient alimenter une surveillance généralisée aux dérives potentielles. Aujourd'hui, elles repèrent déjà les plaques d'immatriculation et pourraient, demain, servir à verbaliser automatiquement les automobilistes des rues d'Etréchy qui dépasseraient le temps d'arrêt en zone bleue. Une inflation technologique inquiétante, sans réel bénéfice pour la sécurité.

Plutôt que de continuer à dépenser sans évaluer l'existant, il serait plus logique d'optimiser l'exploitation des images des caméras actuelles pour améliorer la sécurité routière en les plaçant aux bons endroits : zones accidentogènes, vitesse signalée comme anormale des bus dans la ville (ras-le-bol des radars pédagogiques...). Sécuriser intelligemment plutôt que surveiller inutilement. Une caméra inefficace reste un gadget coûteux, et **une politique sécuritaire sans preuve tangible devient une justification budgétaire.** Il est temps d'exiger des décisions responsables.

La liberté d'expression : une notion fragile à Etréchy

À Etréchy, il semblerait que la liberté d'expression ait parfois besoin d'un peu d'oxygène. Un exemple récent en dit long : lors d'un spectacle humoristique début janvier de Laura Calu, ancienne voisine de la région, des Strépinicois ont pu savourer des piques bien senties sur notre ville et son Maire. Mais voilà, l'humour n'a visiblement pas fait l'unanimité, car le principal intéressé a quitté la salle. Peut-être n'était-il pas fan de son style ?

Ces petites anecdotes amusantes cachent pourtant une réalité plus sérieuse : la liberté d'expression peut parfois se heurter à des résistances locales.

Nous avons de notre côté quelques exemples qui, s'ils prêtent à sourire, posent surtout question :

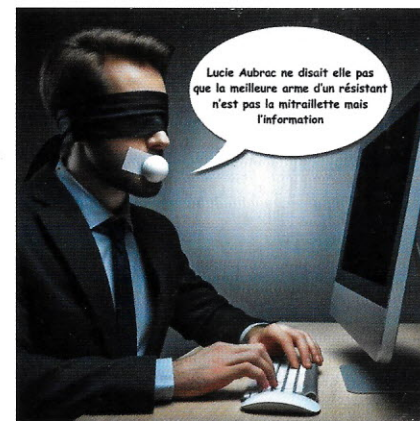
- **Une citoyenne active sur les réseaux sociaux** a eu la mauvaise idée de partager une publication concernant une permanence d'EES. La réponse de la municipalité ? Un message (conservé précieusement) et bien peu amical, reprochant cette démarche comme si elle avait enfreint une règle (mais laquelle ?),

- **un collectif d'entraide**, qui ne demande rien d'autre que de réparer, bricoler et partager des astuces, est devenu l'objet d'attaques envers ceux qui apprécient cette démarche. Ceux qui les accueillent, ceux qui leur offrent parfois les viennoiseries sont questionnés par la municipalité et le Maire n'hésite pas à se déplacer. Qu'est ce qui dérange ?

- **plusieurs Présidents d'associations locales** nous ont fait part d'un certain malaise. L'idée ne serait-elle pas qu'il vaut mieux ne pas montrer trop d'affinités avec nous E.E.S, sous peine de compromettre l'octroi des aides de la Mairie ? Une impression ou une réalité ? Difficile à dire, mais l'inquiétude est bien réelle,

- **demander l'autorisation d'afficher une pancarte** pour un événement d'E.E.S. est un parcours semé d'embûches. Dernièrement, un grand établissement local a refusé, avançant que l'événement n'était pas «suffisamment communal». Une coïncidence ? Peut-être.

D'autres exemples, tout aussi parlants, montrent un climat où la parole et l'action semblent pesées, mesurées, et parfois freinées. Ces situations, même anodines en apparence, s'accumulent et finissent par porter atteinte à **une valeur essentielle : la liberté d'expression.**



Etréchy Ensemble et Solidaires, croit fermement qu'un débat démocratique sain repose sur l'écoute, le dialogue et le respect des opinions, même lorsqu'elles divergent. Nous invitons donc les Strépinicois à rester vigilants et à nous partager leurs expériences. Après tout, une démocratie sans liberté d'expression, c'est comme un Répar'Café sans outils : ça ne fonctionne pas.

L'hôpital d'Etampes est malade

Nous sommes inquiets : depuis 2017 la Caisse d'assurance maladie dénonce le renoncement aux soins, et en 2025, ce n'est pas mieux : résignation pour les dépassements d'honoraires ou pour des soins «non prioritaires». Le manque de soins et les délais sont «une perte de chance» : c'est le terme employé par les urgentistes à propos des patients qui restent de longues heures dans les couloirs avec à la fin, au moins un retard de diagnostic, voire pire. Ces situations sont aussi intenable pour les soignants. Le service de réanimation tout neuf a déjà fermé 5 lits par manque de personnel !

Les déserts médicaux sont de plus en plus nombreux dans notre département, malgré la définition de «zones prioritaires» et les annonces de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) qui a proposé des «contrats locaux de santé» censés réduire les inégalités. selon Richard Lopez, président de la Fédération nationale des centres de santé «Globalement, faute d'une répartition homogène de l'offre de soins ambulatoires, en particulier de premier recours, les inégalités territoriales et sociales d'accès aux soins s'accroissent».

La téléconsultation est présentée comme une solution miracle : en plus de l'isolement géographique, les personnes âgées subiront l'isolement technologique. Les centres de santé ferment, les mairies tentent d'attirer des médecins dans des « maisons médicales » qui s'ouvrent souvent à des médecins déjà installés dans la commune. Nous ne voulons pas d'une autre «maison médicale» quel que soit l'endroit préempté par le maire, nous avons besoin de soins de proximité, avec des médecins salariés dans des « centres de santé publics ». Malgré les nombreuses signatures de pétitions, les «comités pour la création de centres de santé publics», n'ont pas encore convaincu les collectivités.

Le QR Code en haut à droite peut vous amener vers cette pétition (si vous le souhaitez évidemment).

Et pendant ce temps, des officines privées, soutenues par l'ARS, bataillent ferme pour implanter sur le site de l'hôpital d'Etampes un service de soins, suite au mépris du classement en site protégé alors que 75 lits ont été supprimés à Etampes et Dourdan : c'est un transfert du public vers le privé ! Résultat un séjour plus long dans les autres services faute de trouver une solution de sortie, un possible exode des

La Madelon, plus qu'une chanson populaire

Dans l'histoire locale, quelques figures incarnent l'engagement et la mémoire comme Michèle Charpentier (Ep. Delhomme). Entre 1958 et 1963, elle a été la Madelon d'Étréchy, un rôle emblématique choisi par l'Union Nationale des Combattants (UNC).

Ce choix n'était pas anodin : son père, ancien combattant de la Première Guerre mondiale, avait laissé une empreinte forte, et c'est en hommage à ce passé héroïque, un 1er prix du Canton en poche, qu'elle fut désignée.

Plus qu'une simple présence protocolaire, Michèle Charpentier portait haut les valeurs de reconnaissance et de mémoire. Lors des cérémonies du 14 juillet, du 11 novembre et du 8 mai, elle défilait avec fierté, déposant des gerbes au monument aux morts. Par sa présence, elle rappelait à tous l'importance du devoir de mémoire et du respect dû aux anciens combattants.

Son engagement ne s'arrêtait pas aux commémorations. Invitée d'honneur, elle prenait place aux côtés de figures locales inoubliables, notamment M. Sergent, avec qui elle partageait ces moments de recueillement. Son implication fut telle que lors de son mariage en 1963, et plus tard lors des obsèques de son mari, elle reçut un hommage exceptionnel : les drapeaux étaient là pour

saluer son parcours, y compris ceux d'Étampes.

Aux côtés de deux demoiselles d'honneur, elle portait fièrement l'écharpe tricolore, un insigne qu'elle conserve précieusement. Mais son rôle ne se limitait pas aux symboles : avec sa belle voix, elle interprétait le chant de "La Madelon" lors des cérémonies, apportant chaleur et convivialité à ces instants de mémoire collective.

Aujourd'hui, à l'aube de ses 86 ans, Michèle Delhomme est bien plus qu'un souvenir : elle est un témoin vivant d'un passé qu'il ne faut pas oublier. Son engagement, son dévouement et son amour pour la communauté d'Étréchy restent une inspiration pour nous tous.

C'est pourquoi nous souhaitons rétablir cette figure lors de nos commémorations, pour rendre hommage à cette grande dame et aux valeurs qu'elle a défendues avec tant de dignité.



Agenda Culturel

Etréchy :

Gratifieria le 30 Mars

Célébrons le 8 Mai 1945 (là bas où tout a commencé...)

Le printemps des poètes expose des textes volcaniques chez les commerçants du 8 au 25 mars. Peut-être une surprise à la clé, soyez attentifs.

Au fil des rencontres les 29 et 30 mars : 4 associations artistiques strépiaciennes vous font découvrir leurs univers,

Villeconin :

Ptit Vilco

samedi 19 avril atelier Séverine tissage, atelier Florence œufs ukrainiens

samedi 26 avril atelier fresque du climat

samedi 17 mai atelier 13h30 culinaire Florence concert 20h30 Leap Angel

dimanche 18 mai vide maisons dimanche 8 juin théâtre matin et soir 2 pièces d'Agatha Christie troupe bleu nomade

samedi 14 juin soirée contes avec « le caquetoir »

Chamarande :

St Patrick le samedi 15 mars FÊTE CELTIQUE à partir de 10h : exposition, Concert irlandais avec le groupe Roz Kamm et repas irlandais "IRISH STEW" (10€/personne, réservation conseillée)

Et toujours, après le travail, 2 mardi par mois, un début de soirée discussion autour d'un verre.

Ne jetons plus ! Réparons ensemble



Les Répar'café : lieu/date

Etampes	16 mars
Villeconin.	29 mars
Janville	30 mars
Bouray	27 avril
Chamarande	12 avril
Etréchy	18 mai
Auvers	14 juin
Chamarande	11 octobre

